

[Text]

Senator Lucier: Thank you.

Mr. Penikett: I think we should give recognition of that.

Senator Lucier: Just one further question if I can, and then I will pass on. One of the things we are continuously dealing with as Yukoners is our right to provincial status, its having been taken away from us, the appointment process and the rest of it. It seems to me one of the things we mention but gloss over is the aboriginal rights issue. Regardless of the clause that says nothing in this agreement abrogates or derogates from the rights of aboriginals, I just do not think in reality that is true. You know perfectly well that very often legislation and constitutional amendments do much more than you thought they were going to do when you put them in.

It seems to me that saying nothing takes away from the rights of the aboriginals in the same breath you say you will need unanimity to even have them heard on an agenda does take away from their rights, and very seriously takes away from their rights. I think they are doomed, as we in the Yukon are never going to get provincial status as long as this accord is in place. Any hopes they have had for any self-government or any meaningful development are going to be virtually impossible for them to achieve. Do you have an opinion on that?

Mr. Penikett: I think the process that ended in the spring of this year was a missed opportunity, and one that will be sadly missed, because I think it will be extremely hard to mount a process like that again, especially now that the rules have changed.

Senator Lucier: Thank you.

The Chairman: Senator Cools.

Senator Cools: I would like to thank you personally for coming here. I would also like to say to you that for us it is equally important that we from the south—and not the east—we from the south come to see the terrain here.

I think the whole country knows that we are in a most awkward position on this issue of Meech Lake. And I think the whole country is aware that the journalists have not been kind to us. I say us, being members of the Senate, and I mean us in particular being Liberal members of the Senate. I think the fact that you are making these statements to us, to my mind, gives us great encouragement.

Now all of us, every single one of us, I think—Liberals, Tories, senators and non-senators—have a lot of concerns about this document. There is a part of me which says that if it is so fragile, then something has to be wrong with it. If it can unravel so easily, then perhaps it should be unravelled. I am not certain. I am prepared to let the universe unfold. But one of the things that impacts upon me very, very fiercely at all times is that every time I read this document, I am struck that

[Traduction]

venir nous accorder une audition et écouter un si grand nombre d'entre nous.

Le sénateur Lucier: Merci.

M. Penikett: Je pense que nous devons reconnaître ce fait.

Le sénateur Lucier: Juste une autre question, si je puis me permettre, puis je passerai la parole à quelqu'un d'autre. L'un de nos sujets constants de discussion, en tant que citoyens du Yukon, est notre droit au statut de province; il nous a été retiré, le processus de nomination et ce qui s'ensuit. Il me semble que l'une des questions que nous avons mentionnées, mais sur laquelle nous avons glissé, est celle des droits des autochtones. Bien qu'il existe une disposition selon laquelle cette entente n'abolit ou me diminue d'aucune façon les droits des autochtones, je ne pense pas qu'en réalité ce soit vrai. Vous savez parfaitement bien que, très souvent, les lois et les modifications apportées à la constitution ont beaucoup plus de répercussions que vous ne pensiez qu'elles n'en auraient au moment où vous les avez adoptées.

D'après moi, le fait de dire que les droits des autochtones ne seront pas touchés et, du même souffle, qu'il faudra obtenir l'unanimité pour les inscrire à un ordre du jour et en débattre est en fait une atteinte à leurs droits, une grave atteinte. Je pense qu'ils sont condamnés, tout comme nous au Yukon n'allons jamais obtenir le statut de province aussi longtemps que cette entente sera en vigueur. Il leur sera presque impossible de réaliser leurs espoirs quant à une autonomie quelconque ou à tout progrès valable. Avez-vous une opinion sur la question?

M. Penikett: Je pense que le processus qui a pris fin au printemps de cette année était une occasion dont on n'a pas su profiter, et nous le regretterons parce que, selon moi, il sera extrêmement difficile de remettre sur pied un processus comme celui-ci, en particulier maintenant que les règles ont changé.

Le sénateur Lucier: Merci.

Le président: Sénatrice Cools.

Le sénateur Cools: J'aimerais vous remercier personnellement d'être venu. J'aimerais également vous dire que, pour nous, il est tout aussi important que nous, qui venons du sud—et non pas de l'est—que nous qui venons du sud soyons venus sur place.

Je pense que tout le pays sait que nous nous trouvons dans une situation des plus délicate quant à cette question de l'entente du lac Meech. Je crois aussi que tout le pays sait que les journalistes n'ont pas été tendres avec nous. Je parle de nous, en tant que membres du Sénat, et je parle de nous en particulier en tant que membres libéraux du Sénat. À mon avis, ces déclarations que vous nous faites nous sont d'un grand appui.

À présent, nous tous, chacun d'entre nous—libéraux, conservateurs, sénateurs et non-sénateurs—sommes très inquiets à l'égard de ce document. Je me dis, d'une part, que s'il est si fragile, il y a donc quelque chose qui cloche. Si on peut le démolir si facilement, alors peut-être faudrait-il le démolir. Je n'en suis pas certaine. Qu'on m'explique le mystère. Cependant, une chose me frappe vivement à tout moment. En effet, chaque fois que je lis ce document, je suis étonnée qu'il ressem-